

Bimestriel - Bureau de dépôt : 5070 Fosses-la-Ville - Éditeur responsable : G. de Bilderling - Espace Winson - Rue Donat Masson 22 - 5070 Fosses-la-Ville

FOSSES-LA-VILLE

magazine

| Bulletin communal d'information | #2 | Mars 2026 | www.fosses-la-ville.be |



Distribué par
bpost
Imprimé par
l'imprimerie Doneux
sur papier certifié FSC



Centre Funéraire Mathieu

Successeur Ets Preud'homme

- ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES ·
- MONUMENTS FUNÉRAIRES ET CAVEAUX ·
- FLEURS ·
- ARTICLES FUNÉRAIRES ·



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24, 7 JOURS/7



📍 RUE DE L'ÉCOLE MOYENNE 13, FOSSES-LA-VILLE (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE)

☎ 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

✉ INFO@CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

🌐 WWW.CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

VASTE PARKING PRIVÉ
ACCÈS AUX PMR

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN



D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR



WIERDE

Rue de Jausse, 97
Tel. : 081/588 883

FOSSES-LA-VILLE

Chaussée de Namur, 13B
Tel. : 071/496 733

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



La Romance



RESTAURANT

Cuisine 
7/7J de 11h à 22h
non Stop

SNACK

**PETT
DÉJEUNER
BRASSERIE**
à partir de 7h30



SERVICE TRAITEUR

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE **Tél.: 081/44 69 66**

www.la-romance.be



dans ce numéro

6

Editorial

7-12

Informations

Opération #ESOL
Enquête citoyenne
Frelons asiatiques
L'AIS Gembloux-Fosses
Négligence et maltraitance animale
Jeu concours
Vos agents de quartier

13

Culture

Le Nouveau Messenger

14-18

Folklore

Une marche avant tout
Grande Laetare 2026 !
Au rythme du Brésil

19

Tourisme

Le lac de Bambois s'éveille
Poupées en marche

20-21

Environnement

Halte aux déchets dans nos
cours d'eau

22-25

Enfance

Un hiver créatif à Vittrival
Accueil extrascolaire à
Sart-St-Laurent
Grande chasse aux oeufs

26-28

Social

Un Noël solidaire et chantant
Des pistes pour un soutien à
l'autonomie à domicile
Espace Jeunes des Zolos

29

Numéros utiles

Votre collègue communal :



Gaëtan de Bilderling
Bourgmestre

bourgmestre@fosses-la-ville.be
Officier d'Etat civil, Personnel
communal, Finances, Santé,
Sécurité / Gestion de crise



Laurie Spineux
1^{ère} Echevine

laurie.spineux@fosses-la-ville.be
Pilote politique du PST, Enfance,
ATL, Jeunesse, Personnes
handicapées, Communication,
Bien-être animal



Frédéric Moreau
Echevin

frederic.moreau@fosses-la-ville.be
Travaux, Cimetières, Mobilité,
Propreté publique, Politique de
prévention, Environnement /
agriculture, Energie



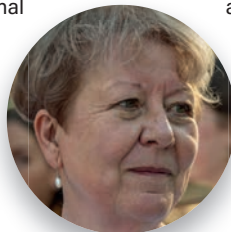
Jean-François Favresse
Echevin

jf.favresse@fosses-la-ville.be
Urbanisme, Patrimoine,
Aménagement du territoire,
Logement, Bâtiments du culte,
Jumelage Orbey



Gil Baufay
Echevin

gil.baufay@fosses-la-ville.be
Développement urbain / PCDR,
Informatique, Fêtes, Gestion des
salles, Culture, Commerces /
affaires économiques, Tourisme



Josée Lechien
Echevine

josee.lechien@fosses-la-ville.be
Enseignement, Affaires
patriotiques, Fabriques d'église,
Politique des seniors (Aînés),
Relations internationales,
Associations caritatives



Bernard Meuter
Président du CPAS

bernard.meuter@fosses-la-ville.be
PCS, Emploi, Habitat permanent,
Sports, Supracommunalité, Projet de
l'hypercentre (places-ancien Hôtel de Ville),
PCI, Folklore



Le printemps est à nos portes. Et bientôt fleuriront dans nos rues les couleurs chamarrées des Chinels et autres groupes costumés et joyeux.

Cette édition 2026 est quelque peu modifiée. Cela est dû aux travaux en cours dans le centre : la rénovation des deux places, ainsi que le début des travaux d'extension de la crèche Le Chabo'T.

C'est pourquoi les rondeaux auront lieu cette fois sur le parking de l'Espace Winson.

La fête foraine quant à elle sera installée au Faubourg de France, à l'arrière du parc Winson.

De petites adaptations qui apporteront, n'en doutons pas, tout le "confort" nécessaire pour ces journées si chères aux coeurs des Fossois. S'adapter et avancer, toujours.

Cette édition sera aussi marquée par plusieurs anniversaires : 10 ans pour le groupe Bacadam, tout récemment de retour du Brésil et du fameux carnaval de Rio, 30 ans pour le groupe des Clowns en Folie, et 40 ans pour le monument des Chinels, oeuvre de notre talentueux artiste local Marcel Nulens.

On ne s'en rend pas toujours compte, mais un weekend comme la Laetare mobilise, avant, pendant et après, énormément de monde qui oeuvrent bien souvent dans l'ombre pour le succès de l'événement.

Une Commune, c'est tout un ensemble. Il y a les citoyens. Il y a les employés communaux, il y a les ouvriers, mais il y a aussi toutes les associations, les intercommunales, les services de police, les services de secours...

Nous avons besoin de chacun pour avancer.

Ces synergies, nous pouvons en être fiers ; comme dit l'adage : " seul on avance, ensemble on va plus loin."

Dr G. de Bilderling,
Bourgmestre



ENVIE DE PARTICIPER À L'OPÉRATION #ESOL, ALORS QU'ATTENDS-TU ?

Été solidaire, du 3 au 14 août 2026 (*)

Conditions :

- Tu es étudiant·e et tu as entre 15 et 21 ans
- Tu résides dans l'entité de Fosses-la-Ville
- Tu es motivé·e et dynamique
- Tu veux être un·e citoyen·ne actif·ve dans ta commune

ESOL, c'est :

- Améliorer l'environnement et le cadre de vie de ton quartier
- Découvrir un travail valorisant
- S'impliquer dans un projet citoyen et solidaire

En pratique :

- 10 jours sous contrat étudiant
- 7h de travail par jour

Intéressé·e ?

Envoie ton CV et ta lettre de motivation avant le 10 avril 2026, par mail ou courrier postal :

- jeunesse@fosses-la-ville.be
- Service Jeunesse
Administration communale de Fosses-la-Ville
Rue Donat Masson 22
5070 FOSSES-LA-VILLE

Attention : le nombre d'étudiant·e·s étant limité, et afin de départager les candidat·e·s, tu seras invité·e à un entretien de sélection dans le courant du mois de mai (horaire à déterminer).

(*) Sous réserve de lancement et d'acceptation du projet par la Direction de la Cohésion sociale.

Été solidaire,
JE SUIS PARTENAIRE



Enquête citoyenne

A L'ATTENTION DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP ET DE LEURS PROCHES

L'Administration communale (via son Plan de cohésion sociale – PCS, et le référent Handicontact), et le Conseil Consultatif Communal des Personnes en situation de Handicap (CCCPH), sont attentifs au « bien vivre » de tous les citoyens dans leur commune.

Avec cette enquête, nous souhaitons porter une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Vos expériences et impressions nous seront très utiles !

Envie de les partager ?

Nous vous proposons de remplir un questionnaire dont les informations recueillies serviront exclusivement à orienter les actions du CCCPH et n'auront aucun impact sur une éventuelle reconnaissance de handicap.

Le formulaire peut être rempli aussi bien par la personne concernée que par un aidant proche ou un membre de la famille.

Le formulaire est disponible électroniquement, en scannant le QR Code ci-joint, ou bien via le lien disponible sur le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux (Commune de Fosses-la-Ville et PCS Fosses).

Une version papier est disponible à l'accueil de l'Espace Winson, ou sur demande auprès des services PCS et Handicontact. Le formulaire papier sera également progressivement disponible auprès des professionnels de la santé de l'entité.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter ce document, l'Administration communale (PCS et Handicontact) est à votre service au 071 12 12 40 – handicontact@fosses-la-ville.be – pcs@fosses-la-ville.be

Déjà, nous vous remercions de votre précieuse collaboration !



PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Conscient de la problématique concernant le nombre croissant de nids de frelons asiatiques, la Commune de Fosses-la-Ville a décidé de procéder à l'achat de couvercles de piégeage (CRA-W) et dont l'ouverture des trous permet une bonne sélectivité à l'égard des insectes non ciblés.

Ces couvercles seront mis à disposition des citoyens Fossois qui en feront la demande (1 couvercle par ménage). Les informations plus précises quant à la distribution seront communiquées prochainement via les réseaux sociaux ainsi que sur le site de la Ville.

Le but étant de pouvoir piéger les fondatrices au printemps à savoir durant la période de mars à fin mai. Ces pièges seront à placer près de sources florales, de points d'eau ou sur des ruchers.

Mais comment cela fonctionne exactement ?

1. Le couvercle se visse sur un pot standard T082 (type confiture, cornichons ou miel)
2. Le liquide attractif sucré (ex : 1/3 si-



rop de grenadine + 1/3 bière + 1/3 vin blanc) soit environ 100 ml doit être versé sur une éponge placée dans le fond du pot afin d'être absorbé et d'éviter que les insectes non ciblés ne se noient

3. Visser le couvercle et placer le piège à l'horizontale et à l'abri de la pluie sur le site de piégeage
4. Renouveler régulièrement l'attractif sur l'éponge (idéalement tous les 2 à 3 jours et au minimum toutes les 2 semaines)

Début juin, les pièges sont à retirer : fin de sortie des fondatrices et les premières ouvrières sont trop petites pour être capturées.

Mi-juillet jusqu'à début novembre, si des frelons asiatiques sont observés en train de prédater, les pièges peuvent être redéposés : uniquement sur les ruchers en face, sous ou entre les ruches afin de pouvoir capturer les ouvrières et les futures fondatrices.

Rappel au niveau de la neutralisation des nids de frelons asiatiques :

Durant les périodes de froid, les nids sont inactifs et les reines hibernent et donc un traitement n'aurait aucune efficacité.

- La neutralisation n'est pas une obligation sauf s'il y a un risque pour la sécurité publique (par exemple à proximité d'une école, d'une crèche, d'un hôpital, d'un parc à conteneurs...)
- Vous pouvez vous adresser soit à un neutralisateur privé soit à la Zone de Secours Val de Sambre en remplissant notamment le formulaire en ligne sur leur site <https://zonevaldesambre.be/>



L' AIS GEMBLoux - FOSSes



L'AIS GLGF (Agence Immobilière Sociale Gestion Logements Gembloux – Fosses), ASBL agréée par le Gouvernement wallon, est une agence immobilière sociale active sur les communes de Gembloux, Sombreffe, Sambreville, Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre, Floreffe, Mettet et Profondeville.

Ses deux principales missions sont :

- agir comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires ;
- favoriser l'accès au logement aux personnes à faibles revenus.

Vous êtes propriétaire, possédez un bien à louer et vous désirez être déchargé des soucis de gestion ?

L'AIS vous garantit et vous fournit les services suivants :

- la rédaction des différents documents (état des lieux, contrat de bail...) ;
- le loyer, qu'il soit honoré ou non par le locataire et que le logement soit vide ou occupé ;
- la gestion, l'entretien et la coordination technique du bien ;
- la restitution du bien dans l'état des lieux initial en dehors de l'usure locative normale ;
- la prise en charge de toute action liée à un dysfonctionnement du locataire ;
- la souscription d'une assurance incendie logement locataire.
- En collaborant avec l'AIS vous bénéficierez également :
- de l'exonération totale ou partielle du précompte immobilier ;

- d'une prime communale si le bien est situé sur les communes de Floreffe, Fosses-la-Ville, ou Jemeppe-sur-Sambre ;
- de la déduction fiscale pour les dépenses faites en vue de la rénovation de l'habitation (>12.700 €) ;
- de subsides et de prêts 0% allant jusqu'à 113.900 € pour financer des travaux de réhabilitation d'un bâtiment inoccupé.

Vous souhaitez devenir locataire d'une maison, d'un appartement ?

Les conditions :

- vous n'êtes pas propriétaire ;
- vous percevez des revenus faibles à moyens ;
- vous devez renouveler votre candidature tous les ans.

Si vous souhaitez introduire une demande en tant que candidat locataire :

- vous pouvez joindre l'agence par téléphone au 071/74.33.74, le lundi, le mardi, le jeudi, et le vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 16h ou par mail info@aisglgf.be ;
- l'agence est ouverte le lundi matin de 8h30 à 12h et le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 16h. Elle vous reçoit également le vendredi sur rendez-vous à la Rue d'Eghezée 14, 5060 Auvélais.

Le service logement de votre Administration communale peut également vous aider dans vos démarches d'inscription sur rendez-vous auprès de Mme Pirmez Céline au 071/12.12.40 ou par mail à logement@fosses-la-ville.be

NÉGLIGENCE ET MALTRAITANCE ANIMALE

Vous êtes-vous déjà interrogé sur la conduite à adopter lorsque vous êtes confronté à un ou plusieurs cas avérés de négligence ou de maltraitance animale ?

Qu'il s'agisse d'animaux situés à proximité de votre domicile ou ailleurs sur le territoire de Fosses-la-Ville, il est essentiel de suivre des démarches précises, dans le respect du cadre légal et du bien-être des animaux concernés. Consciente de la complexité de ces situations, l'administration communale se tient à votre disposition afin de vous informer, de vous orienter et de vous accompagner à chaque étape.

À qui s'adresser ? Quels services contacter ? Où et comment introduire une demande ou un signalement ? Autant de questions légitimes auxquelles nous nous engageons à répondre avec attention et rigueur, afin de vous soutenir dans vos démarches et de contribuer, ensemble, à la protection et au respect des animaux sur notre territoire.

La commune de Fosses-la-Ville, soucieuse en matière de bien-être animal mais également de la protection et du respect de ces derniers, met en place un plan de gestion en cas de maltraitance ou négligence.

Point important :

Pour rappel, et selon le code du bien-être animal Article D8 & 1er :

Toute personne procure à l'animal qu'elle détient une alimentation, des soins et un logement ou un abri qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication.

L'espace, l'éclairage, la température, l'hygrométrie, la ventilation et les autres conditions ambiantes sont conformes aux besoins physiologiques et éthologique de l'espèce.



Mais quel est donc le but de ce plan ?

Il va tout simplement permettre d'établir la marche à suivre lorsqu'un animal est suspecté d'être victime de négligence ou de mauvais traitements

Il vise donc à garantir une action rapide, cohérente et respectueuse des règles en vigueur.

A qui est-il adressé ?

Ce plan s'adresse à l'ensemble des acteurs investis d'une mission de protection des animaux et appelés à intervenir lorsque leur bien-être est compromis, à savoir :

- Les autorités locales, et plus particulièrement la commune, le service du bien-être animal, le vétérinaire communal ainsi que les agents constatateurs.
- Les services de police, et plus précisément la zone Entre Sambre et Meuse, par l'intermédiaire de sa cellule environnement, compétente pour constater les infractions sur le terrain.
- Les vétérinaires, qui interviennent pour évaluer l'état général des animaux et établir, le cas échéant, les attestations nécessaires. À ce jour, la commune de Fosses-la-Ville collabore avec le cabinet vétérinaire VOISIN situé rue des bruyères, 22 à 5070 Le Roux.
- Les refuges et associations actives au niveau régional ou provincial.
- Les citoyens, dont la vigilance et le sens des responsabilités permettent de signaler des situations préoccupantes et d'éviter l'aggravation de certains cas.
- L'ensemble des propriétaires d'animaux, à qui il est rappelé leurs obligations légales et morales en matière de respect et de bien-être animal.

Et comment dois-je faire pour différencier négligence animale et maltraitance animale ?

Vous avez ou êtes témoin de violences volontaires, négligence, mauvaises conditions de détention ou exploitation abusive, dans ce cas il peut s'agir de maltraitance animale.

Vous remarquez une absence ou une insuffisance de nourriture et/ou d'eau, un manque de soins vétérinaires, un environnement inadapté ou une absence d'hygiène mais encore un manque ou une privation de stimulation tels que des exercices ou des contacts avec les humains ou des congénères, alors cela pourrait être considéré comme étant de la négligence animale.

Prenez contact avec votre administration communale, service bien-être animal au 071/12.12.40 ou par courriel à bienetre.animal@fosses-la-ville.be .

Vous pouvez également transmettre un signalement via un courrier postal ou un témoignage direct au sein de nos bureaux.

En cas d'urgence, prévenez la police en composant le 112 (numéro d'urgence européen) ou le 101 (police fédérale). La police locale est autorisée à saisir administrativement un animal en danger sans attendre une décision de justice.

En bref :

La vigilance en matière de bien-être animal est l'affaire de toutes et tous. Chaque citoyen a un rôle à jouer, que ce soit en observant, en signalant ou en s'informant sur les comportements appropriés envers les animaux. L'administration communale, les services de police et les structures spécialisées interviennent de leur côté, en apportant expertise, moyens et coordination.

Pour que ces interventions soient efficaces et rapides, ce plan est mis en place. Ce plan définit clairement les étapes à suivre lorsqu'un animal est en danger : qui contacter, comment signaler un problème, quelles démarches administratives ou judiciaires peuvent être engagées, et comment assurer le suivi des situations. Il permet également de garantir que chaque signalement est pris au sérieux et traité de manière appropriée, dans le respect de la loi et du bien-être animal.

C'est grâce à cette organisation structurée et à cette coopération entre citoyens et institutions que les situations préoccupantes peuvent être identifiées, évaluées et résolues rapidement. En participant activement et en respectant les démarches prévues, chacun contribue à protéger les animaux et à renforcer le lien de confiance entre la population et les acteurs du bien-être animal.

Voici quelques liens utiles pour vous aider, vous y retrouverez également le plan de gestion des cas de négligence et maltraitance animale au complet :



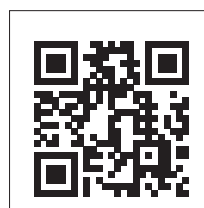
Service Bien-être animal (administration communale de Fosses-la-Ville)



Police locale
Entre-Sambre et Meuse



Site Unité du Bien-Être Animal
(UBEA)



Site Creaves



Département de la Nature et des Forêts
(DNF)

JEU CONCOURS



- Un seul participant par ménage
- Réponses à envoyer avant le 20 avril (servicecommunication@fosses-la-ville.be ou sous enveloppe)
- Tirage au sort en direct le 21 avril à 18h00 sur la page Facebook de la Commune

Bonne chance à toutes et tous.

UN PEU D'HISTOIRE

1. "L'Espace Winson" est ainsi nommé du nom des derniers propriétaires.

Mais avant eux, une autre figure bien connue de Fosses avait racheté le site. Quel est son nom ?

2. Quelle était sa fonction officielle ?

3. Il a en quelques sortes "sauvé" une St Feuillen. En quelle année ?



Tip : Visitez le site www.saintfeuillen.org

Résultat du concours précédent

Héloïse H. a remporté le concours de notre édition de janvier. Elle recevra prochainement des chèques cadeaux, à dépenser chez nos partenaires locaux.



Le règlement de notre concours est disponible en suivant ce lien.



VOS AGENTS DE QUARTIER

Connaissez-vous votre agent de quartier? Il est votre premier contact avec la police. N'hésitez pas à le contacter en cas de problème.



INP Alain Pierre
(0499/521.656) :
Vitrival et Aisemont



INP Jean-Jacques LEMORT
(0499/542.609) :
Fosses-la-Ville centre
et Sart-Saint-Laurent



INP Valentin SMET
(0471/666.998) :
Fosses-la-Ville hors centre



INP Shirley TOLLENAERS
(0499/521.654) :
Le Roux et Sart Eustache

LE NOUVEAU MESSAGER

DANS LES PAS DE VOS SEPTENNALES !

« *Berdèladges au culo do feu* » ou « *Causette au coin du feu* »

Parce qu'on sait que vous aimez papoter et qu'on aime bien prendre de vos nouvelles, le centre culturel vous propose depuis la fin de l'année dernière, une nouvelle rubrique ouverte aux fossois dans notre mensuel du Nouveau Messenger: les « *Berdèladges au culo do feu* » ou « *La Causette au coin du feu* » ! Ce moment de Berdèladges est un petit coin d'échanges, sans prise de tête.

Nos anciens se souviendront de l'expression aller « al chîge » : c'était de petits rassemblements entre voisins pour discuter, raconter des blagues, chanter, coudre et broder le futur trousseau des filles à marier...

Le concept en est très simple : tous les mois, nous vous invitons à nous écrire un petit mot concernant vos passions, vos inquiétudes, ou juste sur vous et votre quotidien. Pour les prochains numéros de cette année spéciale de Saint Feuillen, que vous soyez marcheurs, femmes de marcheurs, pèlerins, ou spectateurs fervents, nous aimerions recueillir vos souvenirs particuliers, atypiques, extraordinaires ou vos anecdotes drôles à partager comme de bonnes blagues !

Ne vous mettez pas de barrière en vous disant « je ne sais pas écrire » ! Nous serons là pour vous aider : nous avons juste besoin de vos souvenirs, de votre ressenti fossois ! Ça participerait aussi à faire de ce mensuel ce qu'on aime : un petit coin de chez nous où on aime s'installer et papoter, lire et écrire, aussi ! Et quoi de plus gai que de se replonger dans les souvenirs qui ont marqué nos différentes sorties en l'honneur de Saint-Feuillen ?

Vous pouvez nous faire parvenir ces anecdotes soit par courrier à Centre Culturel, Rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville ou par mail sur l'adresse : culture@fosses-la-ville.be

EXPOSITION

À Fosses-la-Ville, derrière les costumes et les pas cadencés, il y a surtout des sourires, des complicités, de la fatigue assumée et une humanité vibrante.

Notre exposition dévoile ces instants volés : de petits fragments vrais, sincères, qui racontent l'amitié, la ferveur et la force collective de la Septennale.

Pour redécouvrir la Saint Feuillen dans ce qu'elle a de plus beau : l'humain, tout simplement.

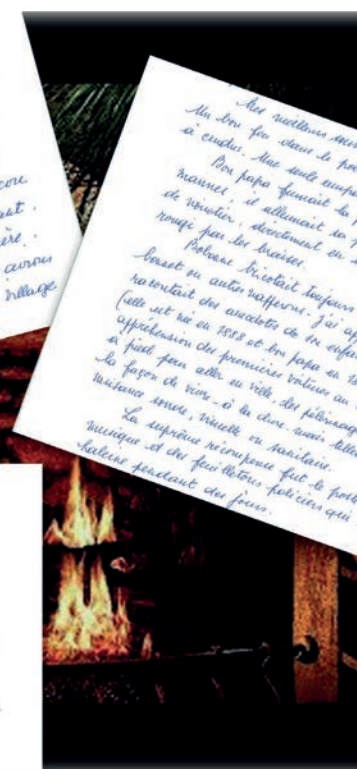
Dans le hall d'entrée de l'Espace Winson depuis le lundi 16 février. L'exposition est accessible librement pendant les heures de bureau.

Une réalisation du Service Communication de la Ville, en collaboration avec l'Etat Major de la Marche St Feuillen



mes deux bouts 3 ans, l'âge des premiers souvenirs; après cela je gouterai chez Bobonne et Ben papa, souvent, à leur dîner chez eux. Mon cousin réside à leur côté, en forêt, militaire de carrière, en cours de retraite. Peu après la guerre 40-45, la vie était paisible en Allemagne. Peu de temps après, pas encore, il y avait pas de bons moments: peu de fois de l'après-midi. Il est devenu alors mon meilleur ami et mon deuxième frère. Je nous étions très heureux et insoucients, nous avions une famille aimante, des compasques de feu, dans un village tellement agréable.

L'atmosphère des villages était très particulière, impossible de se relier avec nos mots, impossible de traduire la chaleur et les sentiments partagés et ressentis alors. Jamais je n'oublierai ces moments privilégiés. Malheureusement, aujourd'hui, beaucoup d'enfants ne vivent pas de telles situations qui pourraient leur apporter ces souvenirs et leur apprendre à ouvrir leur cœur et respecter leurs aînés.



LA ST-FEUILLEN 2026 :

UNE MARCHE AVANT TOUT !

À l'origine, la St-Feuillen est donc une marche.

Une marche, telle que perçue en Entre-Sambre-et-Meuse, est une escorte qui rehausse une procession, et qui est venue se greffer à celle-ci. Cette escorte, ce sont des gens, des « soldats improvisés » (habitants, « gens du cru », cousin(e)s, ami(e)s, voisin(e)s,... - croyant(e)s ou non) portant armes dites pacifiques, qui s'unissent et forment une ou plusieurs compagnies pour accompagner une procession de quelques heures. À cette base, viennent se greffer des coutumes transmises oralement par les anciens, des codes spécifiques, ainsi que différents aspects festifs et profanes agrémentés par la ferveur et l'attachement populaire¹.

Une marche est avant tout un week-end de fête pour la localité. Sa forme actuelle – fruit d'un long processus d'évolution – est issue, en grande partie, du 19^{ème} siècle – période de résurgence après quelques arrêts et/ou interdictions – lorsque « les jeunesses »² locales en étaient à la tête, unies derrière un même drapeau, et désireuses de perpétuer les us et coutumes vivaces en Entre-Sambre-et-Meuse. Les plus anciennes compagnies (toujours en activité) datent essentiellement de cette époque,



1. Définition non exhaustive.
2. « Ensemble de célibataires – jeunes et vieux – qui conserve le droit d'organiser les fêtes communales ». Joseph ROLAND - Escortes armées et Marches folkloriques - 1973



où l'on adopta des costumes inspirés d'anciens uniformes d'armées.

« Le Tour St-Feuillen » encercle la cité, symbolisant la protection de celle-ci. Feuillen, moine Irlandais considéré comme le fondateur de la Ville, était, une fois devenu saint aux yeux de l'Église, invoqué notamment pour les moissons. C'est pour cette raison que les agriculteurs locaux ont le privilège de porter les reliques (châsse et buste).

La première sortie de ces reliques de St-Feuillen en procession est mentionnée en 1086. Il ne s'agissait alors que d'une procession, telle qu'effectuée à l'époque.

C'est en 1566 que l'on note la création d'un « serment d'arquebusiers » dont l'objectif était de défendre la ville, de maintenir l'ordre, et de rendre les honneurs au saint patron.

La marche Fossoise est une des plus anciennes et a, comme grande particularité, de se dérouler uniquement tous les 7 ans, rassemblant ainsi de nombreux marcheurs, le dernier dimanche de septembre. Si le septennat n'a pas toujours été respecté au fil du temps, notons toutefois que la première mention textuelle du « Vœu de septennat » date de 1635.



La marche St-Feuillen est une fête populaire, qui rassemble, alliant somptueusement un mélange d'aspects profanes et religieux. Tout comme la Laetare (voir ci-après), l'important, finalement, est de se retrouver, vivre ensemble quelques jours, au-delà du quotidien et des clivages de la vie dans un esprit propre au folklore. Car, finalement, ces jours-là, le marcheur vit « la chose » intensément, et ... « Ça prend tout son sens... ! »

« Marcher », pour les gens de l'Entre-Sambre-et-Meuse a une autre signification que « changer de place ».

« Marcher », c'est revêtir un costume d'un autre âge.

« Marcher », c'est évoluer derrière les tambours et les fifres.

« Marcher », c'est faire parler la poudre.

« Marcher », c'est rendre les honneurs.

« Marcher », c'est vivre et faire revivre d'anciennes traditions

À l'heure des tambours et des fifres
- Charles CLOCHERIEUX - 1972



GRANDE LAETARE

2026 !

Il a longtemps été dit que l'année de la St-Feuillen correspondait à « une petite Laetare », ou même qu'il n'y en avait pas du tout ! Comme d'habitude dans le domaine de la transmission orale, tout cela reste à nuancer. Et, quoiqu'il en soit, les fervents du Carnaval vivront bel et bien la Laetare cette année.

La Laetare à Fosses est d'ailleurs tout aussi unique que la marche septennale. Elle est semblable par l'attachement des Fossois à cette tradition wallonne bien ancrée, par son esprit convivial, rassemblant toute une communauté. Qui plus est, la Laetare a lieu annuellement et permet donc à toutes et tous de festoyer ensemble l'espace de quelques jours.

1. Tel que connu par nos services à l'heure d'écrire cet article.



Voici donc le programme de cette édition 2026¹. Au vu des travaux dans le centre, de gros changements ont dû être proposés, afin de se réjouir pleinement et de danser en toute sécurité.

Mercredi 11 mars : répétition des petits Chinels, devant la Maison du Chinel, rue des Échevins

Mercredi 11, jeudi 12, et vendredi 13 mars : « Rappel » dans les rues de Fosses.

Vendredi 13 mars : Concert de Carillon

Samedi 14 mars 2026 : Ramassage des Soces en cortège dès 12h dans les rues du centre-ville.

Dimanche 15 mars 2026 : Vers 14h00 : Départ depuis la Rue des Tanneries pour tous les groupes, à l'exception des Chinels qui partiront de la route de Tamines.

L'itinéraire emprunté sera le suivant : rue d'Orbey, rue des Égalots, rue de Vitriaval, avenue des Combattants, rue du Chêne, avenue Albert 1er, carrefour des Quatre-Bras, rue Franceschini, rue des Échevins, rue des Remparts, rue Donat-Masson, rue Saint-Roch, place Chapelle Saint-Roch (arrêt ravitaillement), retour par la rue Saint-Roch, descente de la Rue Donat Masson, au niveau de l'Espace Winson, sur le parking de l'Administration communale.

RONDEAU sur le Parking de l'Espace Winson

À l'issue du rondeau des Chinels, la réception traditionnelle se tiendra à la salle « L'Orbey ». Les participants emprunteront, pour s'y rendre, l'itinéraire le plus direct, à savoir : N922, rue des Zolos, rue de l'Écolâtre et rue des Tanneries.

Le cortège sera composé des groupes suivants :

1. Bacadam
2. Les Gaulois de Bambois
3. Les Clowns en Folie et la Folie des Jokers
4. Clara Bistouille et Abel Zébuth
5. Les Échasseurs Rouge et Vert
6. Les Chinels, leurs Pierrots musiciens et les Doudous

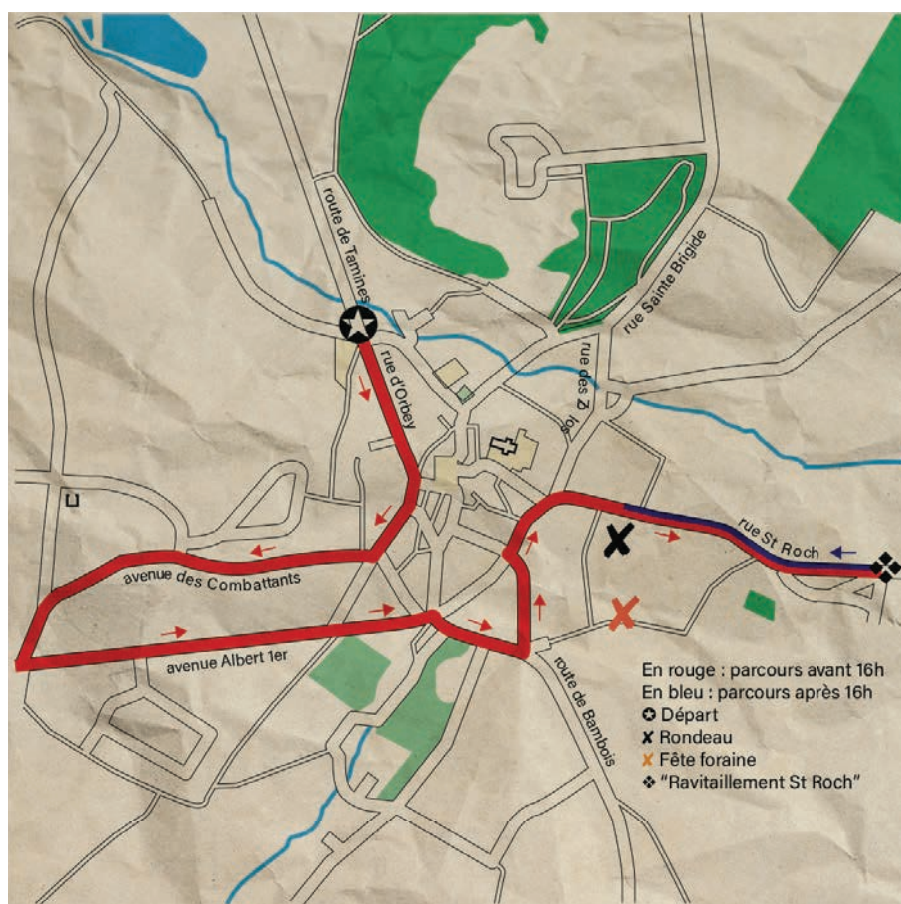
Lundi 16 mars 2026 :

Entre 13h00 et 13h30 : Départ depuis la rue des Échevins. La journée sera consacrée à la visite des notables.

En soirée : Rondeaux des groupes - Rondeau des Chinels - Concours de soces - Rondeau final

Et comme on dit en wallon : **Boune Létaré à tortos !**





CHANGEMENTS POUR CETTE ÉDITION 2026

- Lieu des ronds : parking de l'Espace Winson
- Heure du ronds le dimanche : après le « ravitaillement St-Roch »
- Emplacement des forains : Faubourg de France

ORDONNANCES DE POLICE

- La vente de boissons alcoolisées à plus de 15° est interdite durant les festivités de Laetare. L'heure de fermeture des établissements est fixée à 2h00 du matin.
- L'usage de confettis en plastique, paillettes libres, ou toute autre matière non biodégradable est interdit.
- Les chiens sont interdits dans la corbeille pendant les festivités, à l'exception des chiens guides pour malvoyants.
- L'usage de récipients en verre ou en plastique non réutilisables est interdit.
- Le dimanche 15 mars de 13h00 à 21h00 le stationnement et la circulation seront interdits dans le centre-ville sur les grands axes. Les déviations requises seront mises en place.

AU RYTHME DU BRÉSIL

**BACADAM
A FÊTÉ
SES 10 ANS...**

Le groupe musical BACADAM, fierté fossioise bien connue, a vécu une aventure exceptionnelle à l'occasion de ses 10 ans, célébrés le 19 mars 2026, presque jour pour jour avec la Laetare. Pour marquer cet anniversaire symbolique, le groupe s'est envolé vers le Brésil, berceau de nombreuses influences nourrissant son univers musical.

Pour la seconde fois, douze membres du groupe ont pris part à une tournée et à un séjour immersif au cœur des traditions brésiliennes. Le 11 février, à 4 heures du matin, depuis l'Espace Winson, a débuté un voyage aussi artistique qu'humain.

Une immersion au cœur des carnivals brésiliens

Première étape de ce périple : Rio de Janeiro, où BACADAM a vécu le carnaval de l'intérieur. Le groupe a participé au défilé officiel de samba sur le Sambodrome, véritable temple du carnaval carioca, ainsi qu'aux célèbres blocos de rue, ces défilés populaires faisant vibrer le centre-ville au rythme des percussions. Le séjour a également été ponctué de découvertes touristiques et culturelles.

Le parcours s'est ensuite poursuivi à Recife et Olinda, hauts lieux du carnaval afro-brésilien. Les musiciens y ont pris part aux défilés de Maracatu, une tradition musicale puissante, profondément enracinée dans l'histoire et l'identité locale.

L'Amazonie comme source d'inspiration

Point culminant de cette aventure : un trek de trois jours en autonomie dans la forêt amazonienne, au cœur de la jungle. Une expérience hors du commun, pensée comme une véritable source d'inspiration, tant la nature et les rythmes brésiliens occupent une place centrale dans les musiques traditionnelles influençant BACADAM.

Une aventure humaine avant tout

Depuis dix ans, BACADAM porte haut les couleurs de Fosses-la-Ville, multipliant les représentations aux quatre coins du pays et parfois au-delà des frontières, notamment en France. Cette aventure brésilienne a confirmé le rayonnement du groupe et son engagement à faire vivre la musique, le partage et la rencontre des cultures.

Depuis leur retour du Brésil, BACADAM poursuit les festivités avec plusieurs dates en Belgique, dont la Laetare, avant une tournée en France (Dordogne, Nord, Aisne, Ardennes).

Un anniversaire résolument rythmé, inspirant et fédérateur, à l'image de BACADAM.



LE LAC DE BAMBOIS S'ÉVEILLE

Encore un peu de patience avant la réouverture du Lac de Bambois, prévue le 28 mars... Cette année, le site fêtera les 30 ans de sa remise en activité sous l'égide de l'ASBL IDEF. Une saison qui s'annonce riche en nouveautés et en surprises !

DES VISITES GUIDÉES ET ATELIERS

En attendant de pouvoir à nouveau vous promener librement au lac et dans les jardins, des visites guidées et ateliers vous permettent déjà de profiter de ce petit coin de nature préservé : cuisine, vannerie, balades en barque et observation des oiseaux sont au programme de ces mois de mars et avril.

- Dimanche 15 mars – L'heure des oiseaux : 2 balades guidées gratuites dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, à l'écoute des oiseaux et à la découverte des mesures de préservation de ce patrimoine naturel.
- Dimanche 22 mars – Atelier cuisine nature : une balade de cueillette de plantes sauvages comestibles suivie d'un atelier pratique pour inviter la nature dans votre assiette.
- Dimanche 29 mars – Balades en barque : les petits secrets du lac révélés par un guide nature, au rythme des rames et des flots.
- Dimanche 19 avril – Atelier vannerie : à la découverte de la technique du pelage d'osier.

Réservez votre activité sur www.lacdebambois.be/visites-guidees

QUOI DE NEUF ?

Vous vous demandez ce que vous réserve ce début de saison 2026 ? En voici un aperçu !

Côté jeux, un parcours de découverte du disc golf sera inauguré dès l'ouverture. Ce sport accessible à tous mais plutôt méconnu, vous met au défi d'atteindre des paniers à l'aide d'un frisbee, en un minimum de lancers. Amusement garanti à tout âge !

Côté événement, on vous engage, du 4 au 6 avril, pour une opération spéciale de la « Pâques-patrouille » : le lapin de Pâques s'est caché dans les jardins du Lac de Bambois ! Votre mission : retrouver les balises afin de reconstituer le lapin et son prénom. Récompense chocolatée à la clé !

Profitez également de votre visite pour (re)-découvrir notre jeu d'énigmes « La légende de Bambozy » et l'exposition « Nos oiseaux, enjeux de la biodiversité ». D'autres nouveautés et événements vous seront prochainement dévoilés.

EN PRATIQUE

Dates d'ouverture 2026

- Du 28 mars au 24 avril : les mercredis, week-ends et jours fériés de 11h à 18h30
- Du 25 avril au 13 septembre : tous les jours de 11h à 18h30
- Du 14 septembre au 1er novembre : les mercredis, week-ends, jours fériés et congés scolaires de 11h à 18h30 (fermeture à 17h à partir du 26/10)
- Ouverture de la baignade du 15 mai au 13 septembre.
- Tarifs d'entrée réduits pour les habitants de Fosses-la-Ville
- Adultes : 6 € au lieu de 7 €
- Enfants de 3 à 11 ans : 4,30 € au lieu de 5,30 €

Retrouvez toutes les infos sur www.lacdebambois.be !



POUPÉES EN MARCHÉ, UN PATRIMOINE À HAUTEUR D'ENFANTS

2026 marque le retour de la Marche septennale Saint-Feuillen à Fosses-la-Ville. À cette occasion, l'équipe de ReGare invite les plus jeunes à découvrir cette marche folklorique d'une manière ludique et immersive.

Cette nouvelle exposition, destinée aux enfants de 4 à 10 ans, mélange deux univers chers au cœur des Fossois : leur célèbre Marche septennale et les poupées de Lilette Arnould. Cette fossoise partageait son amour du folklore à travers ses créations exposées autrefois dans son musée « Le Petit Chapitre ». Restaurée pour l'occasion, une partie de cette collection sera de nouveau visible par le grand public.

À travers ces poupées et grâce à une scénographie originale, les enfants pourront vivre ce qu'est la Marche septennale de Fosses-la-Ville.

Informations pratiques

- ReGare sur Fosses-la-Ville, Centre d'interprétation du Patrimoine fossois et régional
- Place de la Gare, 7 à 5070 Fosses-la-Ville
- Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés (sauf 25/12 et 01/01) de 10h à 17h.
- +32(0)71 77 25 80 - www.regare.be - regare@fosses-la-ville.be

Tarifs

Visite individuelle

Visite libre : 2.50€ pour les adultes / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.





LA
CHRONIQUE
POLLEC

HALTE AUX DÉCHETS dans nos cours d'eau !

Pour la chronique de ce début de printemps, nous souhaitons mettre en avant, l'importance de préserver et de respecter nos cours d'eau.

En soulignant au passage l'excellent travail du Contrat Rivière Sambre et Affluents (CRSA) qui, au travers d'une étroite collaboration avec nos services, informe régulièrement la Ville de Fosses-la-Ville de l'état de nos cours d'eau.

Notre dernière réunion a mis en exergue les atteintes aux divers cours d'eau de l'entité, avec un focus sur les déchets s'y trouvant...

Il est important de rappeler qu'une filière spécifique existe pour chaque type de déchets, aussi, les tontes et restes de cuisine devraient rejoindre le compost. Les sacs poubelle sont à placer dans le conteneur à puce dédié et les inertes et autres encombrants trouvent leur place au recyparc.

Aucun de ces déchets ne devraient ainsi se retrouver dans nos cours d'eau, ou sur leurs berges !

En effet, la présence de déchets sur les berges engendrent des dégradations et de la pollution au sein des cours d'eau, ce qui menace la biodiversité et les capacités de résilience de ces milieux.

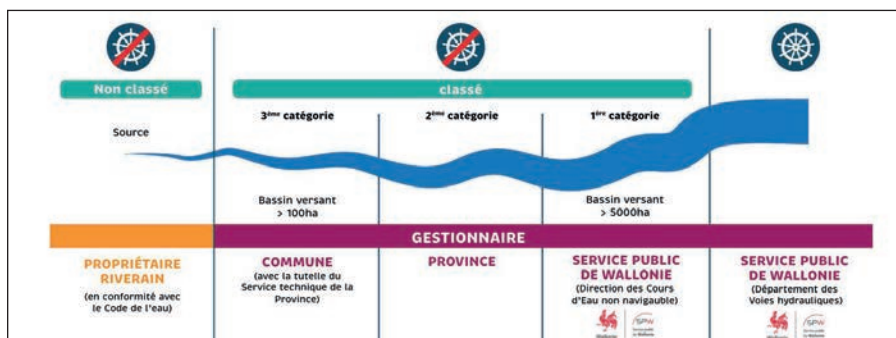
À noter qu'il existe des sanctions si des déchets et/ou des produits toxiques sont laissés sur les berges ou dans le lit du cours d'eau.

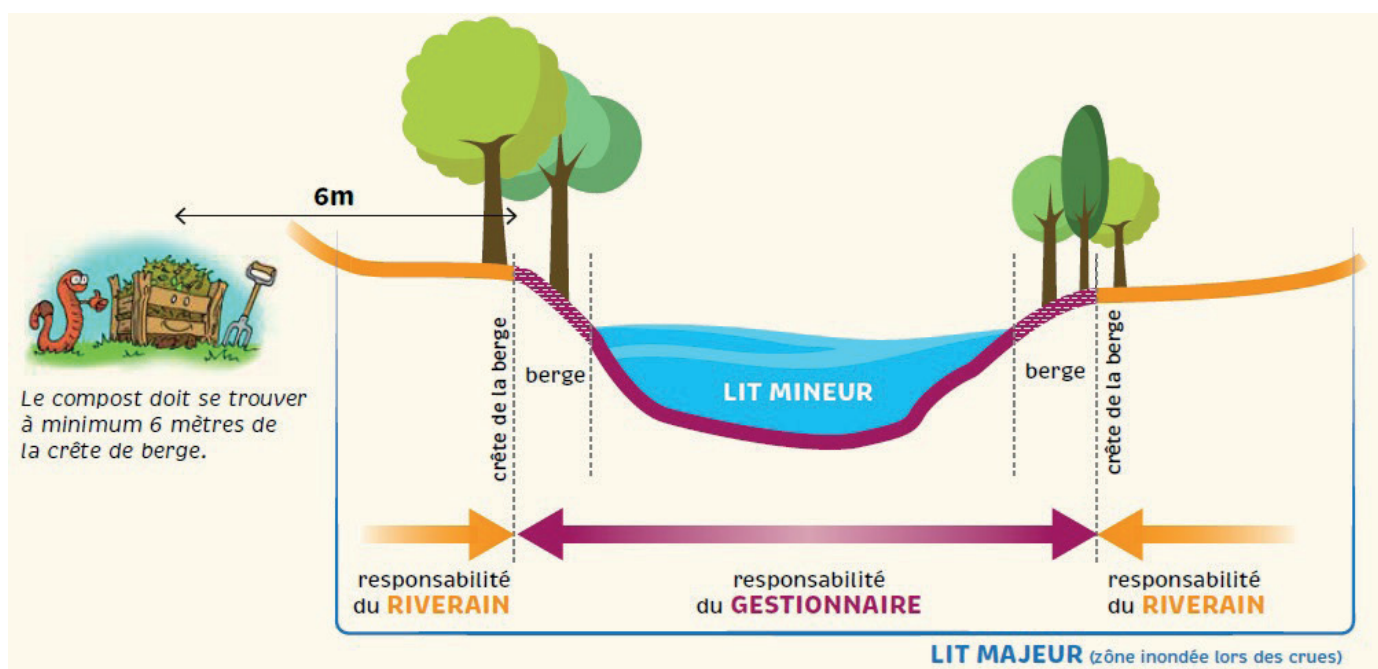
Ces infractions sont passibles

d'amendes de 150 € à 200.000 €, selon le Décret relatif à la délinquance environnementale entré en vigueur le 1er juillet 2022.

Nos cours d'eau sont des milieux naturels importants, dont la protection est cruciale. Répartis en différentes catégories, chaque type est ainsi relié à un gestionnaire responsable de son entretien (fig. 1 ci-dessous).

À noter que la crête de la berge est le point le plus haut du talus formé par la berge d'un cours d'eau. C'est ce point





qui définit les responsabilités entre le gestionnaire et le riverain (fig. 2 ci-dessus).

- Le gestionnaire du cours d'eau est responsable du lit du cours d'eau, de ses berges et de leur contenu, jusqu'à la crête.
- Le riverain est responsable au-delà de la crête de berge. Les usages à moins de 6 mètres de la crête de berge sont très réglementés. Au sein de cet espace, il est ainsi interdit de laisser pousser des résineux, de déposer des objets (déchets mais aussi stockage), d'installer une clôture ou toute autre construction fixe, d'y réaliser un compost, ...

En effet, le respect de cette distance de 6 mètres est crucial car elle permet de

garantir un espace « tampon » en cas de crue du cours d'eau, qui pourrait embarquer les objets qui s'y trouveraient

- Le gestionnaire réalise les travaux d'entretien telles que curages, enlèvements d'entraves, installations de protections de berges (quand des biens immobiliers essentiels sont menacés).
- Lorsque cela s'impose, le gestionnaire doit entreprendre des travaux plus conséquents comme l'approfondissement, l'élargissement, la rectification ou la modification du tracé du cours d'eau.
- Le gestionnaire participe à la lutte contre les espèces exotiques en collaboration avec le contrat de rivière.

Rappelons que les cours d'eau font partie intégrante de notre patrimoine naturel, et constitue une importante trame au sein des écosystèmes. Ils méritent à ce titre d'être protégés et préservés précieusement.

Envie d'aller plus loin ?



Un hiver créatif à l'école maternelle de Vitrival

Ces dernières semaines, les enfants de l'école maternelle de Vitrival ont exploré le thème de l'hiver à travers une série d'activités pédagogiques, ludiques et créatives.

Au programme : bricolage de bonshommes de neige, activités de graphisme et de manipulation autour de l'hiver, modelage de flocons, ainsi que la création de neige artificielle à l'aide de mousse à raser et de bicarbonate de soude. Autant d'expériences sensorielles favorisant la créativité, la motricité fine et l'éveil des enfants.

À la suite d'une demande des élèves, désireux de « faire comme les grands » partis en classe de dépaysement à Bütgenbach, une mini-boum a également été organisée en maternelle, pour le plus grand plaisir des enfants.

Ces activités ont permis de vivre de beaux moments de partage et d'apprentissage au sein de l'école, dans une ambiance joyeuse et hivernale.

L'ÉCOLE DE VITRIVAL EN VISITE À BÜTGENBACH

Du 21 au 23 janvier, les élèves de l'école de Vitrival sont partis en classe de dépaysement à Bütgenbach.

Pendant ce séjour en classe de sport, nous avons découvert de nouvelles activités, relevé des défis sportifs et vécu de super moments tous ensemble.

Pour revivre cette aventure, nous avons interviewé quelques élèves de l'école.

« Quel était votre ressenti au moment du départ ? »

- Léa P4 : « J'étais triste à l'idée de quitter mes parents, mais j'avais quand même hâte de partir. »

« Quels étaient les sports pratiqués pendant le séjour ? »

- Les P1 - P2 - P3 : « Du tennis, de l'escalade, de la corde à sauter, du hockey, du basket, de l'indiaka, du poull ball, des jeux en musique et même une course d'orientation. »

- Les P4 - P5 - P6 : « Pour les grands, de l'escalade, du tennis, du judo, du poull ball, du base-ball, du ping-pong du tir à l'arc et un jeu d'orientation codé. »

« Quel a été votre sport préféré ? »

- Emma de P6 : « De manière générale, il est difficile de faire un choix car tous les sports étaient chouettes, mais j'ai préféré le tennis et le judo. »

« As-tu appris quelque chose de nouveau ? »

- Jules de P2 : « L'indiaka a été une chouette découverte. »

- Elina de P1 : « J'ai aussi découvert le poull ball. »

- Jeanne de P3 : « Je peux maintenant m'orienter quelque part avec une carte. »





- « Le bungalow des garçons de monsieur Bertrand, le directeur, était calme, malgré quelques bêtises improvisées... »

- « L'ambiance était très cosy dans le bungalow de Mme Emmanuelle et les petits élèves de Mme Marie. Nous avons regardé un petit film et dégusté de bonnes gourmandises. »

- Le bungalow de Mme Mégane et Mme Valentine était en mode girl power, avec que des filles. Très pipettes, elles ont su trouver le calme pour une soirée plus relax.

« Quel est votre plus beau souvenir ? »

- « Pour les petits et les moyens c'est sans hésiter la boum qui reste le meilleur moment. »

- « Pour les grands, c'est la partie de base-ball avec nos super animateurs Philippe et Cathleen ainsi que Mme Valentine et Mme Mégane qui reste notre plus beau souvenir. »

- Charlie P6 : « Mon moment préféré, c'est tous les trajets où les madames me portaient sur leur dos à cause de ma blessure à l'orteil ainsi que ma victoire à la course d'orientation sur le dos de Mme Mégane. »

« As-tu aimé les classes de sport et voudrais-tu réitérer l'expérience ? »

- Ella de P1 : « Tous les élèves ont adoré les classes de sport ».

- Louise de P4 : « J'aimerais repartir car je passe du temps avec mon école. »

- Alyne de P6 : « La petite touche finale, c'était le film dans le car, pour clôturer en beauté notre voyage. »



L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

DE LA PETITE ÉCOLE DE SART-SAINT-LAURENT : UN LIEU POUR GRANDIR, PARTAGER ET S'ÉPANOUIR

À la petite école de Sart-Saint-Laurent, l'accueil extrascolaire est bien plus qu'un simple temps de garde : c'est un véritable espace de vie où les enfants peuvent s'exprimer, créer, coopérer et grandir ensemble dans un climat bienveillant et respectueux.

Tout au long de l'année, les enfants participent à de nombreuses activités variées et enrichissantes. Le jardinage leur permet de découvrir la nature, de comprendre le cycle des plantes et de développer leur patience et leur sens des responsabilités. Le respect des animaux et des insectes est également au cœur de nos pratiques, afin de sensibiliser les enfants à la protection du vivant.

Des cercles de paroles autour des émotions sont quotidiennement proposés. Ces moments privilégiés offrent aux enfants un espace pour mettre des mots sur ce qu'ils ressentent, apprendre à écouter les autres et développer l'empathie.

L'accueil extrascolaire propose aussi des ateliers cuisine ponctuels, où les enfants découvrent le plaisir de préparer et de partager de petites recettes simples, favorisant l'autonomie et la convivialité.

Avant chaque période de congés scolaires, une fiesta "boum boum" est organisée : un moment festif très attendu, rempli de musique, de danse et de bonne humeur, pour clôturer les périodes scolaires dans la joie.

Les jeux de société et de coopération occupent une place importante. Ils encouragent l'entraide, le respect des règles, la communication et l'esprit d'équipe. Les enfants participent également à la réalisation de projets collectifs, comme la création d'une fresque à thème sur le panneau de la plaine, réalisée tous ensemble, renforçant le sentiment d'appartenance au groupe.

Le bricolage à thème permet aux enfants de développer leur créativité et leur motricité fine, tandis que le tri des déchets et les actions liées à l'environnement les sensibilisent aux gestes écocitoyens du quotidien.

Enfin, l'accueil extrascolaire est un lieu d'acceptation de tous et de nos différences. Chaque enfant y est accueilli avec bienveillance, dans le respect de son rythme, de sa personnalité et de son identité.

Des temps de jeux libres, de parcours moteurs et d'activités spontanées sont également proposés, laissant aux enfants la liberté d'imaginer, d'explorer et de se dépenser à leur rythme.

À Sart-Saint-Laurent, l'accueil extrascolaire est un lieu où l'on apprend à vivre ensemble, à se respecter et à s'épanouir dans un cadre sécurisant, joyeux et stimulant.



A VOS AGENDAS !

GRANDE CHASSE AUX ŒUFS AU PARC WINSON

2^{ème} ÉDITION !

Suite au grand succès de l'an dernier, nous sommes ravis de vous inviter à la deuxième édition de notre grande chasse aux œufs. Une journée festive et conviviale vous attend au Parc Winson, avec de nombreuses animations pour toute la famille.

La chasse aux œufs aura lieu avec des départs toutes les heures.

Les enfants pourront se faire grimer et se transformer en leur personnage préféré, et s'amuser sur les châteaux gonflables.

Un spectacle de rue sera proposé par l'École de Devoirs «Les Zolos», suivi du spectacle «La Magie de Frédéric», attention, les places sont limitées à 120 personnes. Des sculptures de ballons viendront surprendre petits et grands, et un bar ainsi qu'une petite restauration proposeront des gourmandises pour toute la famille.

INFOS PRATIQUES :

- Quand ? Samedi 4 avril, de 12h00 à 18h00
- Où ? Parc Winson
- Inscription préalable obligatoire pour la chasse aux œufs (modalités à préciser)

Venez nombreux partager un moment convivial et magique en famille !





UN NOËL SOLIDAIRE ET CHANTANT AVEC LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ FOSSOIS (RSF)

Les 17 et 18 décembre derniers, les bénévoles du RSF ont perpétué une belle tradition de fin d'année en rendant visite aux personnes du réseau, afin de leur offrir un cougno.

Cette initiative s'inspire d'une tradition ancienne, le « caroling », qui consiste à chanter de porte en porte durant la période de Noël. Apparue en Europe dès le Moyen Âge, cette coutume festive visait à apporter joie et réconfort aux habitants, valeurs essentielles du RSF.

Au fil des domiciles visités, les bénévoles ont partagé des chants de Noël.

Certains airs bien connus, dont Bon Baiser de Fort-de-France, ont été repris avec enthousiasme, suscitant rires, voir même fous rires, n'est-ce pas André et Benoit ???

Toutes l'équipe (munie de chapeaux et/ou accessoires de Noël) a répondu présente, animée comme toujours par l'envie de donner de leur temps et de créer du lien. Toute cette petite bande a vécu un véritable moment de partage simple dans la bonne humeur et la convivialité !

Ces petites attentions, sincères, mettent en évidence l'importance de la solidarité et des moments de rencontre particulièrement à l'approche des fêtes de fin d'année.

Au vu de l'accueil enthousiaste réservé à cette première distribution, cette action pourrait bien devenir un rendez-vous incontournable des fêtes de fin d'année !

Alors tous en cœur :

« Noël, joyeux Noël
Bons baisers de Fort-de-France
Ce soir on éteint la télé
Ce soir, ensemble on va chanter
Ici les portes sont toujours ouvertes
On peut rentrer dans toutes les maisons
Et pour partager nos chansons
On n'a pas besoin d'invitations... »



Rien de tel que quelques photos pour illustrer cette belle initiative.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles et aux personnes visitées pour leur accueil !

Pour rejoindre le RSF ou avoir des informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Sandrine Jacqmain (Animatrice Plan de Cohésion Sociale) au 0497/43 70 31

Jean-Marc Chavanne (Bénévole-coordonateur) au 0478/31 34 84





DES PISTES POUR UN SOUTIEN DE L'AUTONOMIE À DOMICILE

Le jeudi 5 février dernier, les services aînés, Handicontact et PCS organisaient, en collaboration avec le CPAS et les Conseils consultatifs communaux des aînés et de la personne en situation de handicap, une soirée d'information présentant des aides au soutien de l'autonomie à domicile.

A destination des plus de 65 ans, mais aussi des personnes de tout âge en situation de handicap et/ou de fragilité, la présentation d'1h30 par les ASBL AiDiDom (Jeremi) et Ergo 2.0 a rassemblé une cinquantaine de personnes pour l'occasion.

Vous n'avez pas pu y assister et souhaitez obtenir des renseignements à ce sujet ?

Prenez contact avec le Plan de cohésion sociale : pcs@fosses-la-ville.be – 071 12 12 40.



TU AS ENTRE 12 ET 26 ANS ?

TU AS ENVIE DE CHILLER, DE DISCUTER, DE JOUER, DE CRÉER,... ?

CET ENDROIT EST FAIT POUR TOI !

Viens nous rejoindre à l'Espace Jeunes des Zolos – Rue des Zolos 22, à Fosses-la-Ville.

- Le mardi : 12h – 13h et 16h – 18h
- Le mercredi : 16h – 18h
- Le jeudi : 12h – 13h et 16h – 18h
- Le vendredi : 16h – 18h

ENTRÉE LIBRE ET OUVERT À TOUTES ET TOUS !



VIVRE ENSEMBLE

GRANDIR

APPRENDRE



*Au coeur de
Fosses-la-Ville,*

1 école, 2 implantations

Maternelle

Rue des Zolos, 22
5070 Fosses-la-Ville

Primaire & M3

Rue Ste Brigide
5070 Fosses-la-Ville

Classes inclusives pour enfants
sourds dès l'âge de 2,5 ans.

**Portes ouvertes
le jeudi 2 avril 2026
de 16h à 19h**

Visite des
classes

Rencontre
avec les
enseignants

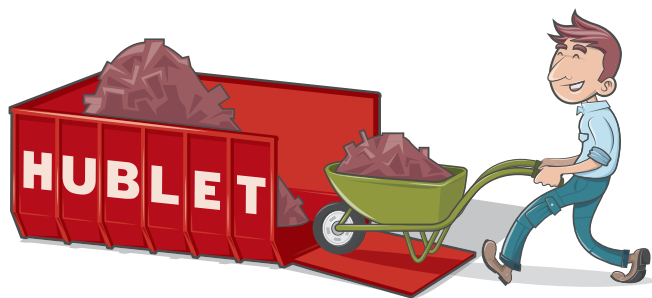
Verre de
l'amitié

**Visites et inscriptions
toute l'année sur rendez-vous**

071/71.26.16
ecolesaintfeuillen@gmail.com

0478/37.58.22
g.gors@irsa.be

Besoin d'un CONTAINER ?



Tarifs et réservation
en ligne sur
www.location-containers.be

081 73 37 37 | info@hublet-ets.be



AUTO-PNEUS JEREM

Route de Tamines 80 • 5070 Fosses-la-Ville

Tél. 071 71 27 22

auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.

www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h



ERNOUX

Antoine : 0496 02 76 26

**Terrassement , Aménagements
extérieurs, Drainage ...**

METTET CARWASH

NOS SERVICES :

- ✓ LAVAGE COMPLET INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR
- ✓ NETTOYAGE DES SIÈGES AVEC
SHAMPOOING
- ✓ POLISSAGE DE LA
CARROSSERIE
- ✓ NETTOYAGE MOTEUR

0465 20 13 72



📍 Rue de Florennes 8 - 5640 METTET

Régine **ANSOTTE**



AVOCAT

Informer • Conseiller • Défendre

Avenue Albert I^{er}, 100
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13

071 74 26 53

avocat@ansotte.com



COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89
info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6 5150 Franière

TITEUX SRL
TOITURE

sprltiteux@gmail.com

Rue des Quartiers 3
5070 Vitrival (Fosses-la-Ville)

Tél. 071 71 34 09

MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT



Urbanisme, environnement

Demandes de permis d'urbanisme ou d'environnement, assistance et défense lors des recours administratifs, régularisation, infractions urbanistiques et environnementales, pollution, conseil, voiries communales, domanialité publique et expropriation et contentieux liés aux opérations immobilières (servitude, mitoyenneté, superficie, ...)

☎ 0495 28 72 78 ✉ mcf@resolved.law

📍 Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

2^{ème} cabinet : **Resolved**

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT

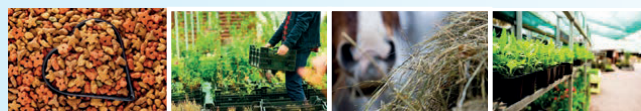
Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12



GROS & DETAIL



JARDINERIE • PÊCHE
ALIMENTS PETIT ÉLEVAGE
ALIMENTS CHIENS/CHATS

N98 Sortie «Tamines-Aisemont»



Route de Tamines 241
5070 AISEMONT





**PIERRE
MARLAIR**

& co | NOUS VOUS
ÉTONNERONS

ON DÉBARQUE

VOTRE FUTUR A UNE NOUVELLE ADRESSE

RUE DES REMPARTS 11
5070 FOSSES-LA-VILLE

&

CHAUSSÉE DE NAMUR 55A
5170 PROFONDEVILLE

☎ 081 84 08 40

WWW.PIERREMARLAIR.BE

*L'agence
immobilière
funky*



**Prenez rendez-vous
pour un bilan auditif gratuit**

CENTRE AUDITIF AMPLIFON
Rue Sainte-Brigide 40
5070 Fosses-la-Ville
071/31 82 83

**UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

amplifon